

REPUBLIQUE FRANCAISEDépartement
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 2023.045**Séance du **ONZE AVRIL DEUX MILLE VINGT-TROIS**

Date de la convocation : Mardi 5 avril 2023

Président de séance : M. Patrick ANTOINE

Secrétaire de séance : Mme Anne-Lise VOUTAY-MERMET

Quorum : 15

17 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY MERMET, SILLARD, JOURNE, BARBERIS, JOLIVET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, BREGEGERE, ROGUET, MARTINEZ

6 pouvoirs :

Guy LAMBELET à Marc ROGUET, Séverine FRIES CHATAGNAT à Jean-Pierre BELMAS, Maurice BERTRAND à Anne-Lise VOUTAY-MERMET, Martine PARRET à Véronique FENEUL, Christine MOUCHET à Patrick ANTOINE, Laetitia REAL-LAFFRIQUE à Pascale PELLIER

5 absents :

Mmes MARAUD, PAILLASSON et MM. ALPSTEG, RIBOURDOUILLE et RICHARD

Objet : Budget cimetière - Adoption du budget primitif 2023

Sur avis de la commission de finances en date du 22 mars 2023, le budget primitif 2023 proposé, s'établit comme suit :

Crédits de fonctionnement proposés au titre du présent budget			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 011 - Charges générales	0,00 €	Chapitre 70 - Vente de terrains	7 000,00 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections (71351)	7 000,00 €	Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
Total dépenses de Fonctionnement	7 000,00 €	Total recettes de Fonctionnement	7 000,00 €

Le montant total du budget « cimetière » pour 2023, équilibré en dépenses et en recettes, s'élève à 14.000,00 €.

Le compte administratif et le compte de gestion n'étant pas définitivement arrêtés, ce budget ne comprend pas le report du solde de la section d'investissement de 2022 (évalué à 50.000€), qui fera l'objet d'une décision modificative du présent budget, lors du vote du compte administratif 2022.

Crédits d'Investissement proposés au titre du présent budget			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 16 - Emprunt	7 000,00 €	Chapitre 16 - Emprunt	0,00 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections (3551)	7 000,00 €
Total dépenses de Fonctionnement	7 000,00 €	Total recettes de Fonctionnement	7 000,00 €
TOTAL DU BUDGET	14.000,00 €	TOTAL DU BUDGET	14.000,00 €

Le montant total du budget « cimetière » pour 2023, équilibré en dépenses et en recettes, s'élève à 14.000,00 €.

Le compte administratif et le compte de gestion n'étant pas définitivement arrêtés, ce budget ne comprend pas le report du solde de la section d'investissement de 2022 (évalué à 50.000€), qui fera l'objet d'une décision modificative du présent budget, lors du vote du compte administratif 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : **VALIDE** les propositions du budget primitif 2023 - budget cimetière - présentées en sections de fonctionnement et d'investissement.

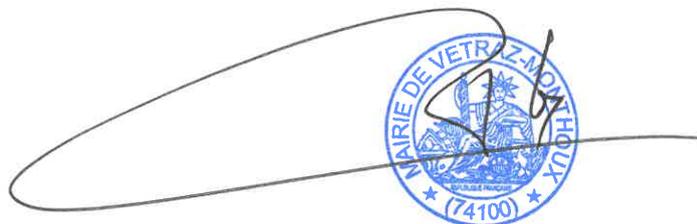
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance
Anne-Lise VOUTAY-MERMET



pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 19 avril 2023
Le Maire
Patrick ANTOINE




Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 25/04/2023



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.